

Chatillon sur Chalaronne, le 05 septembre 2019



*Le Président de la Communauté de Communes
de la Dombes,*

à

OBJET : Convocation Conseil Communautaire du 12 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Le prochain Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Dombes se tiendra le :

***Jeudi 12 septembre 2019 à 20h00,
Salle polyvalente - 01990 CHANEINS***

Ordre du jour :

- Appel des présents,
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation du compte rendu de la séance du 11 juillet 2019,
- Désignation d'un représentant au sein de l'assemblée spéciale des communes de la SEMCODA,
- Approbation du rapport d'activités de la CCD,
- Approbation du RPQS du SPANC,
- Approbation du rapport d'activités d'ORGANOM,
- Budget principal – décision modificative n°9 - virement de crédits : acquisition de 36 ruches,
- Budget annexe ADS – décision modificative n°2 - virement de crédits : ajustement recettes part variable,
- Budget principal – décision modificative n°10 - virement de crédits : augmentation participation du budget principal au budget annexe ADS,
- Budget annexe déchets ménagers – décision modificative n°1 - virement de crédits : acquisition bacs pour la mise en place de la RI,
- Budget annexe PACC – décision modificative n°1 - virement de crédits : régularisation TVA année 2016,
- Approbation du montant des attributions de compensation,
- Conventions de portage foncier et de mise à disposition avec l'EPF de l'Ain pour l'acquisition d'un tènement immobilier, à Chalamont, en vue du projet d'agrandissement de l'établissement d'accueil du jeune enfant situé dans le pôle d'action sociale intercommunal,
- Résiliation du contrat de délégation de service public relatif à la gestion de la micro-crèche et du RAM à Marlieux,
- Approbation du choix d'une délégation de service public relatif pour la gestion de la micro-crèche et du RAM de Marlieux et autorisation de lancement de la procédure,
- Procédure d'admission en EAJE,
- Renouvellement de la mise à disposition d'un agent technique titulaire par la commune de Chaneins,
- Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ain,
- Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage,
- Informations diverses.

**Le Président de la Communauté de
Communes de la Dombes,
Michel GIRER**

